



## **CAPL N° 1 (Inspecteurs) du 04/07/2012**

***Affectation des cadres A FF et FGP au 01/09/2012***

### **COMPTE RENDU**

La CAPL n° 1 était convoquée ce mercredi 4 juillet 2012 à la DDFiP pour examiner l'affectation au 1er septembre 2012 des cadres A des deux filières.

Après lecture de la déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques et de celle de Solidaire aux Finances, l'ordre du jour a été abordé.

#### ✓ **MOUVEMENT LOCAL DES CADRES A DE LA FILIERE FISCALE**

Ce mouvement est réduit à sa plus simple expression, puisque suite au mouvement national, aucun agent n'arrive en poste fixe.

Seul un échange ICE/BDV a lieu au PCE de SOISSONS.

Au final, restent vacants un poste au PCE de SOISSONS, comblé par la présence de trois ALD, un poste au CDIF de LAON également comblé par un ALD et un poste au PRS. Pour ce dernier, la Direction envisage d'y « affecter » le seul EDRA cadre A du département.

Nous avons bien sûr dénoncé cette situation et demandé à la direction d'interpeller la DG sur le sujet : le département est bloqué en raison d'un nombre trop important d'ALD arrivés ces deux dernières années. Des postes fixes restent donc non pourvus au mouvement national, empêchant les promus en A du département de rester dans l'Aisne. Pourtant, compte tenu du turn-over important, il y a une grande nécessité de maintenir ces compétences sur place.

Nous sommes également intervenus sur le niveau des objectifs demandés dans les services et en particulier sur le nombre de vérifications demandées aux inspecteurs en BDV, supérieur dans l'Aisne à la moyenne nationale. Du peu de réponse qu'il nous a été donné, il est clair qu'une diminution des objectifs n'est pas à l'ordre du jour, malgré les douloureux événements que nous avons connus récemment !

Compte-tenu de l'ensemble de ces éléments, la CGT Finances Publiques a voté « contre » le mouvement proposé par l'Administration.

#### ✓ **MOUVEMENT LOCAL DES CADRES A DE LA FILIERE GESTION PUBLIQUE**

Pour la filière Gestion Publique, le mouvement était beaucoup plus fourni et comprenait :

- ✓ 1 arrivée extérieure sur poste comptable (trésorerie de GUIGNICOURT), affectation nationale, donc non évoquée en CAP Locale ;
- ✓ 1 chef de service comptable du département obtenant une affectation non comptable au mouvement national ;
- ✓ 9 arrivées extérieures dont 6 inspecteurs élèves ;
- ✓ 1 promotion par Liste d'Aptitude de B en A ;
- ✓ 3 demandes purement internes au département.

La Direction indique d'entrée de jeu que la règle de l'ancienneté administrative a été appliquée pour ce mouvement, sous réserve de cas particuliers.

Dans les faits, si certaines exceptions nous semblent parfaitement légitimes (notamment celles relatives à des problèmes de santé), d'autres semblent beaucoup plus contestables, ce que nous avons dénoncé lors de la CAP.

De plus, la priorité est donnée à l'affectation sur les postes d'adjoints de Trésorerie, au détriment des vœux formulés par les agents souhaitant obtenir la Direction.

Au final, plusieurs agents n'obtiennent pas une affectation vraiment conforme à leurs souhaits en raison des choix faits et assumés par l'Administration. Malgré nos efforts pour faire valoir les demandes des agents, la Direction n'a en rien modifié son projet initial.

Au terme de ce mouvement local, il reste un poste vacant à la Direction. C'est le poste de « chargé de com » qui ne sera pas pourvu, ce qui n'améliorera pas le manque cruel de communication déjà déploré dans les services et en particuliers dans les petits postes.

Par ailleurs, en ce qui concerne notre demande légitime de distinguer les postes « Domaines » des autres postes « Direction », elle est restée lettre morte, sans toutefois s'y voir opposer un refus catégorique. Pourtant, l'Administration avait là une vraie opportunité d'envoyer un signal fort aux agents, signal ô combien nécessaire dans le contexte actuel.

Compte tenu des éléments précédents, la CGT Finances Publiques a bien entendu voté « contre » le mouvement proposé par l'Administration.

*Laon, le 04 juillet 2012*

*Les élus en CAPL n° 1 de la CGT Finances Publiques 02.*